

Election de l'Adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Louis Lyprieu élu Maire, à l'élection de l'Adjoint.

1^{er} Tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Et de ceux : bulletins blancs ou ne contenant pas une

designation suffisante ou dans lesquels les votants se sont

fait connaître :

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

obtenue M. Chomé H : 10

M. Decham LA : 1

M. Godefroy J : 1

M. Henry G : 1

Monsieur Chomé Henri ayant obtenu la majorité des voix (absolue), a été proclamé adjoint.